



DECLARATION LIMINAIRE

Comité Technique Réseau Direction du Service National (DSN)

Monsieur le Directeur,

Nous voici réunis pour la première fois au Comité Technique de Réseau de la Direction du Service National. Après trois ans, nous trouvons notre autonomie, ce qui nous permettra d'aborder entre nous les problèmes spécifiques de notre chaîne. Ceci était une revendication Force Ouvrière.

Après lecture de l'ordre du jour, force est de constater, une fois de plus, que ce CTR peut se résumer à une présentation des bilans 2014, une concertation sur deux textes sans réelle importance pour les agents, alors que les points les plus critiquables ne font l'objet que d'une information.

Nous espérons donc passer rapidement sur les bilans et points de situation afin d'avoir suffisamment de temps pour aborder les questions essentielles.

De plus, nous ne souhaitons pas nous exprimer et voter sur un texte relatif à l'organisation de la direction du service national. Cela relève de votre seule responsabilité, la nôtre consistant à défendre les intérêts matériels et moraux des personnels dans le cadre de cette organisation.

Les représentants FORCE OUVRIÈRE demandent que la question relative à la mise en place du RIFSEEP et celle de la fermeture estivale soient largement abordées.

En effet, ces deux points sont au centre des interrogations des agents.

Dans le point 4.5, nous traiterons de la situation des effectifs et des perspectives pour 2015.

Nous voulons ici aborder la civilianisation ou comme on dit maintenant le rééquilibrage entre personnel civil et personnel militaire notamment au niveau de l'encadrement.

Nous désirons aussi parler du vieillissement de la population dans de nombreux sites, phénomène qui commence à poser de sérieux problèmes.

Enfin, nous exprimerons deux souhaits.

Le premier, c'est que ce Comité Technique soit le lieu d'un véritable dialogue social et non pas une simple chambre d'enregistrement des mesures que vous voulez imposer.

Le second, c'est que dans l'avenir vous puissiez réunir ce comité à PARIS.

Merci de votre attention.

Orléans, le 26 mars 2015